

Procédé de Positionnement et d'Evaluation

PROCÉDÉ DE POSITIONNEMENT ET D'ÉVALUATION

PROCÉDÉ DE POSITIONNEMENT

Dans le cas d'un projet de transition professionnelle, le positionnement préalable est un bilan de vos compétences, vos acquis, et vos expériences qui permettent d'évaluer votre niveau afin de vous proposer un parcours de formation « sur mesure ».

Déroulement

1. Un questionnaire d'entrée qui porte sur :

Renseignements d'ordre général

Nom / Prénom

Coordonnées

Expérience(s) professionnelle(s)

Prescripteur

Projet de l'apprenant

Motivation pour suivre la formation

Objectif professionnel

Positionnement par rapport aux pré-requis

Attente vis à vis de la formation et motivation

Attente

Motivation(s)

Disponibilité pour la formation

Temps consacré à l'apprentissage

Périodes, horaires, journées pour la formation

2. Une évaluation en situation de conduite (voir « procédé d'évaluation avant la formation »)
3. Un compte rendu de l'évaluation ainsi qu'un devis détaillé et un programme de formation vous sont transmis.

Information du public :

Le procédé de positionnement est porté à la connaissance du public par un affichage dans les locaux de l'école de conduite.

PROCÉDÉS D'ÉVALUATION

FORMATION B

Avant l'entrée en formation

Pour débiter votre formation, une évaluation de vos compétences va être réalisée.

Il s'agit d'un test d'évaluation de capacités et d'aptitudes et non d'un acte de formation.

Cette évaluation permettra de vous proposer un volume de formation adaptée à vos besoins, accompagné d'une proposition commerciale chiffrée.

Il pourra être revu à la hausse ou à la baisse, en fonction de votre implication dans la formation, ainsi que par la fréquence des heures.

Les moyens utilisés et la durée :

Sur ordinateur dans les locaux de l'auto-école, 50 minutes.

En situation de conduite, 45 minutes.

Aptitudes et compétences évaluées

Sur Ordinateur sont évaluées les aptitudes cognitives :

Concentration ; Coordination motrice ; Inhibition ; Mémoire visuelle à court terme ; Estimation ; Largeur du champ de vision ; Adaptation ; Attention partagée ; Prévention des risques ; Obéissance aux règles ; Balayage visuel ; Temps de réaction.

En Voiture sont évalués par des exercices, les compétences concernant :

- L'expérience de la conduite ;
- Les connaissances du véhicule ;
- Les attitudes à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité ;
- Les habilités ;
- La compréhension et la mémoire ;
- La perception visuelle ;
- L'émotivité.

Au cours de la formation

Durant la formation, pour évaluer votre autonomie sur la compétence 1 et la compétence 2 de votre programme de formation, des bilans de compétences sont organisés.

En fin de formation

Un enseignant procède à un bilan de compétences pour évaluer votre aptitude au passage à l'examen pratique du permis de conduire. Il s'effectue dans le cadre d'un examen blanc pour retrouver les conditions de l'examen.

Information du public

Les procédés d'évaluation sont portés à la connaissance du public par un affichage dans les locaux de l'école de conduite.

FORMATION A1 et A2 :

Durée : 1 heure

Mode d'évaluation :

L'évaluation est effectuée au moyen d'un véhicule-école avec un formateur sur la base d'un formulaire papier.

Il s'agit d'un entretien avec le formateur et d'exercices pratiques de conduite.

Seront abordés :

- Renseignements d'ordre général
- Expérience de la conduite (permis AM, A1, B)
- Connaissances sur le véhicule (guidon, fourche, boîte de vitesse, embrayage, frein)
- Attitudes à l'égard de la sécurité et à l'égard de l'apprentissage
- Habiletés (installation sur la moto, démarrage-arrêt, équilibre)
- Compréhension et mémorisation
- Perception (trajectoire, observation et orientation, regard)
- Emotivité (crispation)

A l'issue de l'évaluation, le score obtenu permettra d'établir une estimation du nombre d'heures de formation pratique.

Un double de la fiche d'évaluation sera remis au candidat.

FORMATION 125 CM3

Avant l'entrée en formation

Pour débiter votre formation, une évaluation de vos compétences va être réalisée.

Il s'agit d'un test d'évaluation de capacités et d'aptitudes et non d'un acte de formation.

Cette évaluation permettra de vous proposer un volume de formation adaptée à vos besoins, accompagné d'une proposition commerciale chiffrée.

Il pourra être revu à la hausse ou à la baisse, en fonction de votre implication dans la formation, ainsi que par la fréquence des heures.

Le moyen utilisé et la durée :

Cette évaluation est réalisée sur piste, en moto, avec un enseignant et dure 30 minutes.

Aptitudes et compétences évaluées

En Moto sont évalués par des exercices, les aptitudes et compétences concernant :

- L'expérience de la conduite ;
- Les connaissances du véhicule ;
- Les attitudes à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité ;
- Les habilités ;
- La compréhension et la mémoire ;
- La perception visuelle ;
- L'émotivité.

Au cours de la formation

Durant la formation, pour évaluer l'acquisition des compétences, des mises en situation en toute autonomie sont organisées.

En fin de formation

Un enseignant procède à un bilan de compétences pour évaluer si votre conduite en circulation est sécuritaire, afin de vous délivrer votre attestation.

Information du public

Les procédés d'évaluation sont portés à la connaissance du public par un affichage dans les locaux de l'école de conduite.

FORMATION AM

Pour débiter votre formation, une évaluation de vos compétences, d'une durée de 20 minutes, va être réalisée.

Cette évaluation permettra de vous proposer un volume de formation et une proposition chiffrée.

Le moyen utilisé

Cette évaluation est réalisée au moyen d'un questionnaire portant sur le profil de l'élève, ses expériences de conduite d'un 2 roues et de ses connaissances en code de la route.

Celle-ci pourra être complétée lors de la première leçon pratique hors circulation.

Items évalués

Le questionnaire permet d'évaluer vos connaissances concernant :

- Le code de la route ;
- Des règles de conduite ;
- Des techniques de conduite ;
- Le véhicule

Le questionnaire permet également d'évaluer :

- Vos expériences vécues en tant qu'utilisateur de la route,
- Vos compétences psychomotrices,
- Vos motivations.

Au cours de la formation

Durant la formation, pour évaluer l'acquisition des compétences hors circulation et en circulation, des mises en situation en toute autonomie sont organisées.

En fin de formation

Un enseignant procède à un bilan de compétences pour évaluer si votre conduite en circulation est sécuritaire.

Information du public

Les procédés d'évaluation sont portés à la connaissance du public par un affichage dans les locaux de l'école de conduite.